

Ça vaut le détour...

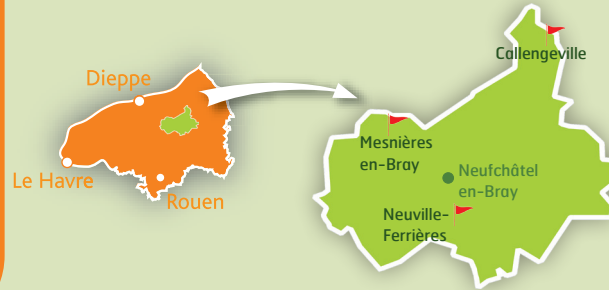


Mare du Val l'Alouette

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Tenez les chiens en laisse
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- Respectez le code de la route
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt n'allumez pas de feu

Infos conseils



Le Pays Neufchâtelois

Randonner en Pays Neufchâtelois, c'est mieux comprendre nos paysages préservés, riches d'une flore et d'une faune exceptionnelles, notre bâti traditionnel composé de briques, torchis, colombages, ... Tout en vous promenant, vous apprécierez nos spécialités gourmandes (fromage neufchâtel A.O.P., cidre, pommeau et calvados A.O.C.) directement chez le producteur, ou dans nos commerces, ou sur le traditionnel marché du samedi matin à Neufchâtel-en-Bray.



Renseignements

Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois
Tél. : 02.35.93.22.96
www.ot-pays-neufchatelois.fr

Document réalisé par l'Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois en partenariat avec les communes concernées. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ce dépliant, les informations peuvent varier avec le temps. Imprimé par nos soins.

Crédit Photo : Pays Neufchâtelois, CD776-H.SALAH

Pays de Bray Le Pays Neufchâtelois



La Houperrie

RANDONNÉE À PIED LES SENTIERS PÉDAGOGIQUES

Prévoir 1 heure par sentier

 **Seine-Maritime**
La Normandie impressionnante



La Mare du Val l'Alouette

Départ : **Callengeville** -
Aire de stationnement de la Mairie et suivre
le circuit communal du Monte au Ciel

Situé en Basse forêt d'Eu (propriété indivise entre l'Etat et le Département de Seine-Maritime et gérée par l'Office National des Forêts), ce sentier est composé de la mare du Val l'Alouette et d'un arboretum.

La mare est indispensable au cycle de vie des amphibiens et de certains insectes et accueille aussi une végétation aquatique typique. Qu'elle soit émergée, flottante, en partie ou complètement submergée, la végétation des mares est diversifiée.

Prenez quelques instants et vous pourrez peut-être observer en vol des odonates (libellules ou demoiselles) ou des gerris posés à la surface de l'eau. Les amphibiens sont également présents aux différents stades de leur vie.

L'arboretum présente un ensemble de conifères remarquables dont :

Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) dont l'écorce en larges plaques présente des crevasses profondes.

Sapin de Vancouver (*Abies grandis*) qui peut faire jusque 80m. de hauteur dans son aire naturelle.

Douglas (*Pseudotsuga douglasii*) dont la longévité peut atteindre 700 ans.



Ce circuit a été réalisé en collaboration avec l'Office National des Forêts.

Le calendrier des jours de chasse est disponible sur : www.onf.fr, rubrique En régions.

Les Sentiers pédagogiques

Pédagogiques avant tout, ces invitations à la promenade vous feront découvrir notre patrimoine vert brayon.

Prenez le temps d'observer, d'écouter, et ne vous privez pas des nombreux points de vue qui vous seront offerts sur notre boutonnière.

Un panneau vous accueille à l'entrée du sentier et tout au long de celui-ci des bornes vous décrivent les essences arbustives caractéristiques de chaque site.

La Colline Saint-Amador

Départ : **Mesnières-en-Bray** -
Aire de stationnement de la colline
Saint-Amador

Le sentier mène à la table d'orientation et à son superbe panorama sur la boutonnière du Pays de Bray.

Ce coteau situé en bordure de forêt est composé d'une pelouse et de taillis. Ce lieu abrite un cortège riche d'espèces végétales souvent rares comme la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*), la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*), la Gentiane d'Allemagne (*Gentianella germanica*) et de très nombreuses orchidées sauvages dont les floraisons s'échelonnent d'avril à juillet.

Deux espèces d'orchidées font l'objet d'une protection régionale : Elléborine rouge et Ophrys Frelon

Elléborine rouge (*Epipactis atrorubens*) : Floraison de juin à mi-juillet. Plante assez petite, aux fleurs parfumées rouge sombre.

Ophrys Frelon (*Ophrys fuciflora*) : Floraison de juin à début juillet. Petite plante vivace. Ses fleurs sont peu nombreuses et ressemblent à un bourdon.

La colline (inventoriée Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) accueille de nombreuses espèces d'insectes dont une grande diversité de papillons : Vanesses, Piérides, Lycènes, Zygènes, Hespéries. Le Machaon s'y reproduit. Le Damier de la succise, espèce protégée au niveau européen, y est présent.

La Houpperie

Départ : **Neuville-Ferrières** - Aire de stationnement de la Mairie. Descendre la sente au niveau de la table d'orientation et suivre circuit communal La Neuvillaise

Utilisé comme chemin de liaison depuis des décennies, on y trouve une splendide «cavée» avec des arbres séculaires ; dans les haies qui le jalonnent, on peut reconnaître toute l'année des espèces telles que : le Néflier, le Cormier, le Tilleul, le Châtaignier...

La Mélique uniflore (*Melica uniflora*) : Élégante graminée vivace, vert pâle de 25-50 cm, aimant l'ombre, qui fleurit de mai à juillet et dont les graines sont dispersées par les fourmis.

La Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*) : Appelée aussi Saugé des bois, aux fleurs jaune verdâtre rassemblées en épis.

Elle fleurit de juillet à août et va persister l'hiver sous forme sèche. Elle aime plutôt les sols secs et acides mais peut aussi être rencontrée sur sols calcaires.

Au cours d'une promenade peut-être aurez-vous la chance de croiser le passage furtif d'un lièvre gîté ou encore entendre ou voir le pic vert, et d'autres oiseaux comme le troglodyte, la mésange bleue, le pinson des arbres, la fauvette à tête noire... sans oublier les papillons et autres insectes, les araignées et les vers qui font partie de l'éco-système du sentier et sont les témoins d'une grande biodiversité.



Colline Saint-Amador